

Présidence de Mme Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Membres absents excusés : Mme Alix Aubert ; M. Yann Beaufiles ; M. Quentin Beausire ; M. Pierre Conscience ; Mme Anna Crole-Rees ; M. Xavier de Haller ; M. Daniel Dubas ; M. Benoît Gaillard ; M. Jean-Pascal Gendre ; Mme Sara Gnoni ; M. Alain Hubler ; M. Sébastien Kessler ; M. Johan Pain ; Mme Esperanza Pascuas Zabala ; M. Roland Philipoz ; M. Antoine Piguet ; M. Vincent Rossi ; M. Arnaud Thiéry ; M. Roger Vagnières ; Mme Maurane Vouga ; M. Vincent Vouillamoz.

Membres absents non excusés : Mme Karine Beausire Ballif ; M. Giuseppe Fonte ; M. Guy Gaudard ; Mme Gianna Marly ; Mme Céline Misiego ; Mme Varuna Mossier ; M. Vincent Mottier ; M. Joël Teuscher ; Mme Marlène Voutat.

Membres présents	70
Membres absents excusés	21
Membres absents non excusés	9
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 21 h 30 à la halle 35 bâtiment Sud du Palais de Beaulieu

Interpellation urgente

de M. Jacques-Etienne Rastorfer et consorts : « *Centre pour adolescent-e-s de Valmont (CPA) : le désengagement de la Ville ne peut s'achever sans explications* »

Discussion

M. Jacques-Etienne Rastorfer (soc.) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (soc.)

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation urgente

de Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) et consorts : « *École-Atelier Rudra Béjart : ne laissons pas tomber ces jeunes danseuses et danseurs !* »

Développement

Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ;

Réponse de la Municipalité

M. Grégoire Junod, syndic.

Discussion

Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) qui dépose une résolution ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; Mme Laura Manzoni (EàG) qui dépose une résolution ; M. Philipp Stauber (PLC) ; Mme Françoise Piron (PLR) qui dépose deux résolutions ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Denis Corboz (soc.) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M.

Philipp Stauber (PLC) ; M. Denis Corboz (soc.) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; Mme Paola Richard De Paolis (soc.) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; Mme Christiane Schaffer (CPV) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; Mme Lauran Manzoni (EàG) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic ; Mme Françoise Piron (PLR)

*Résolution
Bettschart
(dépôt)*

« *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre afin que les danseuses et danseurs de l'école-atelier Rudra Béjart soient soutenus et accompagnés dans leur recherche d'une nouvelle solution pour l'année 2021-2022* »

Vote s/résolution

Le Conseil, par 41 oui, 5 non, et 13 abstentions, **adopte** la résolution de Mme Florence Bettschart Narbel.

*Résolution
Carrel
(dépôt)*

« *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette la cellule ARC à disposition des grandes institutions culturelles subventionnées par la Ville.* »

Vote s/résolution

Le Conseil, par 45 oui, 6 non, et 8 abstentions, **adopte** la résolution de M. Matthieu Carrel.

*Résolution n° 1
Piron
(dépôt)*

« *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité exige de la part des institutions subventionnées par la Ville, en particulier ici le Béjart Ballet Lausanne et l'école-atelier Rudra Béjart, une meilleure prise en charge des situations d'harcèlement psychologique ou sexuel. Dans ce sens la personne référente interne doit bénéficier des moyens nécessaires pour l'accueil, l'écoute et la prise en charge des personnes, mais aussi une très bonne visibilité dans l'établissement* »

Vote s/résolution

Le Conseil, par 42 oui, 6 non, et 10 abstentions, **adopte** la résolution n° 1 de Mme. Françoise Piron.

*Résolution n° 2
Piron
(dépôt)*

« *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité exige de la part des institutions subventionnées par la Ville, en particulier ici le Béjart Ballet Lausanne et l'école-atelier Rudra Béjart, que la personne référente interne pour les questions d'harcèlement établisse annuellement un rapport comprenant notamment un bilan de son suivi (nombre d'entretiens, type de situation, etc.) destinés aux organes de Direction.* »

Vote s/résolution

Le Conseil, par 40 oui, 8 non, et 12 abstentions, **adopte** la résolution n° 2 de Mme Françoise Piron.

Résolution
Manzoni
(dépôt)

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre afin de s'assurer que les conditions de travail des artistes et de tout le personnel employé à l'école professionnelle de danse Rudra Béjart et la compagnie Béjart Ballet respectent l'éthique que la Ville prône (salaire minimum, respect du contrat de travail, notamment en termes d'heures réellement effectuées, protection de la personnalité, respect des conventions collectives, etc.) »

Vote s/résolution

Le Conseil, par 37 oui, 12 non, et 10 abstentions, **adopte** la résolution de Mme Laura Manzoni.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture

La séance est levée à 23 h 23.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....